

Parentalité et conjugalité

Protection de l'enfance

Contexte :

L'institution familiale a connu de nombreuses évolutions tant dans sa forme que dans sa composition, et ce, en réponse aux évolutions sociétales.

A travers une approche sociologique et juridique de ces évolutions, la formation vise à amener les travailleurs sociaux à réfléchir à la question de la protection de l'enfant dans un contexte de conflit conjugal. Au cours des 2 jours, les professionnels seront invités à s'interroger autour de ces questions problématisées :

- *Comment soutenir la parentalité tout en préservant l'intérêt de l'enfant ?*
- *Comment prendre en compte la parentalité dans un contexte de mesure de protection ?*
- *Comment dissocier conjugalité et parentalité ?*
- *Comment créer une relation de confiance avec les parents ?*
- *Comment accompagner les parents défaillants pour développer leurs compétences parentales ?*
- *Comment restaurer la parentalité ?*

Objectifs :

- S'approprier de grands repères sur l'évolution sociétale de la cellule familiale
- Appréhender leurs effets sur le travail social et les pratiques professionnelles
- S'approprier les évolutions des politiques publiques concernant la place des parents lors d'une mesure de protection de l'enfance
- Déduire les nouvelles pratiques professionnelles qui en découlent

Contenu :

JOUR 1

❖ **Divers apports théoriques en sociologie de la famille**

- Les transformations morphologiques de la famille (constitution, taille et structure)
- L'évolution de l'institution familiale, quelle stabilité ?

Concepts sous-jacents : Analyse systémique, Syndrome d'aliénation parentale, disqualification des liens parentaux...

❖ **Apports en travail social :**

- Parents-Parenté-Parentalité : quelles définitions ?
- Quelles évolutions du travail social

❖ **Analyse collective sur les positionnements professionnels**

- ↳ Situations vécues et/ou mises en situation

Travail autour du conflit de loyauté, de la posture de neutralité du professionnel...

JOUR 2

❖ **L'approche juridique :**

- L'analyse des changements législatifs introduits par la loi de 2007 concernant la place des familles lors d'une mesure de protection de l'enfance
- Evolution de l'autorité parentale pour prendre en compte l'évolution de la conjugalité et de la parentalité
- L'intérêt de l'enfant et le soutien de la parentalité (notamment dans le cadre de conflits conjugaux) : une injonction paradoxale ?

❖ **Les effets de la loi sur l'organisation du secteur :**

- La place du secteur habilité
- Postures et pratiques professionnelles
- Le travail de partenariat et ses évolutions

Modalités :

La formation est constituée d'une alternance d'apports théoriques et d'échanges autour des différentes pratiques/postures professionnelles. Ce module pourra prendre appui sur l'analyse de situations vécues et/ou de mises en situation.

Organisation :

Durée : 2 jours

Intervenants : Un sociologue et un juriste, conseillers techniques du CREA